



CLUB MER

Economie Circulaire

Caisses marée
&
Barquettes

en matières circulaires

Sommaire

- 1. Introduction
- 2. Néops®
- 3. Celoops®
- 4. R'Kap®
- 5. Questions / Réponses

1

Introduction

Qu'est-ce qu'une matière circulaire ?

1

L'économie circulaire désigne un **concept économique** qui s'inscrit dans le cadre du **développement durable**.

2

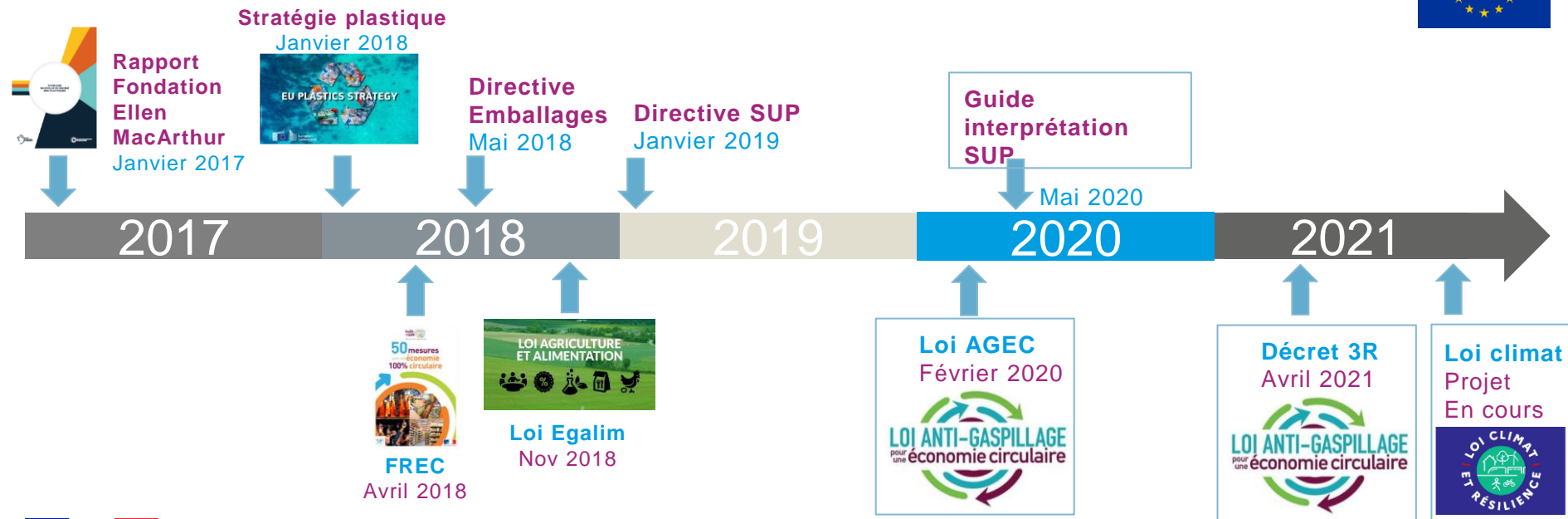
Son l'objectif est de produire des biens et des services tout **en limitant la consommation et le gaspillage** des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie.

3

Elle est fondée sur le principe de « **refermer le cycle de vie** » des produits.



Que dit la loi ?



5 chapitres forment la loi AGEC

1. **Sortir du plastique jetable**
2. **Mieux informer les consommateurs**
3. **Lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire**
4. **Agir contre l'obsolescence programmée**
5. **Mieux produire**

Sortir du plastique jetable : Décret 3R



RÉDUCTION



RÉEMPLOI
RÉUTILISATION



RECYCLAGE



2021-2025	Global	Déclinaison
Objectif de Réduction	20%	10% dont 100% des « inutiles »
Objectif de Réemploi et Réutilisation	(10% + 10%)	10%
Objectif de Recyclage	100%	-

2ème décret 3R
période 2025- 2030

3ème décret 3R
période 2030- 2035

4ème décret 3R
période 2035- 2040

1. Transformer le fonctionnement des filières pollueurs-payeurs

- ❖ **Aujourd'hui**, les fabricants sont tenus de **financer la gestion de leurs déchets** à travers leur cotisation à un éco-organisme qui l'assure en leur nom. Absence d'objectifs de résultat.
- ❖ **Demain**, l'État va modifier le régime de sanction pesant sur les éco-organismes. Il leur sera demandé d'**atteindre des objectifs chiffrés en matière de réemploi, de réparation, de réutilisation et surtout d'écoconception** des produits qui sont soumis à ces filières.

2. Étendre la responsabilité des industriels dans la gestion de leurs déchets en créant de nouvelles filières

3. Encourager les produits plus respectueux de l'environnement avec un système de bonus-malus

- ❖ Les producteurs concevant leurs produits de **manière plus écologique bénéficieront d'un bonus** sur la contribution qu'ils versent à leur éco-organisme pour la gestion et le traitement de la fin de vie de leurs produits. A contrario, les **fabricants qui ne sont pas dans une démarche d'écoconception verront cette contribution augmenter avec un malus**. À terme, cette mesure permettra de limiter la surproduction et le suremballage. Elle obligera les industriels à repenser en profondeur leur modèle.



Loi Climat & Résilience

Février 2021: Présentation du projet de loi climat et résilience issu des travaux de la Convention citoyenne pour le climat en Conseil des ministres

Mars/Avril 2021: Première lecture du projet de loi climat et résilience à l'Assemblée nationale

24 août 2021 : promulgation de la loi.

« A compter du 1er janvier 2025, les emballages constitués pour tout ou partie de polymères ou de copolymères styréniques, non recyclables et dans l'incapacité d'intégrer une filière de recyclage, sont interdits. »

Les recyclages

Mécanique

- La transformation des déchets par broyage



Par exemple pour broyage et réintroduction de polystyrène issu de ressources post consommation (n'est pas apte au contact alimentaire)

Chimique

- Dissolution de déchets plastiques (même polymère ou multipolymères)



Dans le cas de la matière R'KAP® et Celoops® : transformation et réintroduction dans la chaîne de fabrication des ressources plastiques de post consommation par processus de dissolution chimique.

Knauf Circular[®]



KNAUF CIRCULAR[®] donne une nouvelle vie aux déchets de polystyrène expansé

La filière Knauf Circular[®] garantit le **recyclage de vos déchets de PSE** et leur valorisation en nouveau produits.

Knauf Industries s'engage avec le service Knauf Circular[®] à minimiser l'impact environnemental du PSE.

- ✓ En donnant la priorité à **une revalorisation des déchets dans ses propres sites de production** en de nouveaux produits PSE.
- ✓ **En s'interdisant la valorisation énergétique**



820 Tonnes
en 2020



4 000 Tonnes
en 2023

knaufINDUSTRIES

Matières circulaires

3 familles de solutions



pour **réduire/supprimer le lien au pétrole**

Innover dans un cadre défini : disponibilité, mono-matériau, origine déchets végétaux (et non ressource vivrière), filière de recyclage existante

Matières alternatives Knauf Industries

1

Origine
Biomasse
Jusqu'à 100%



2

Issu de
plastique
recyclé
Jusqu'à 100%



3

Biosourcés &
biodegradables ou
durables

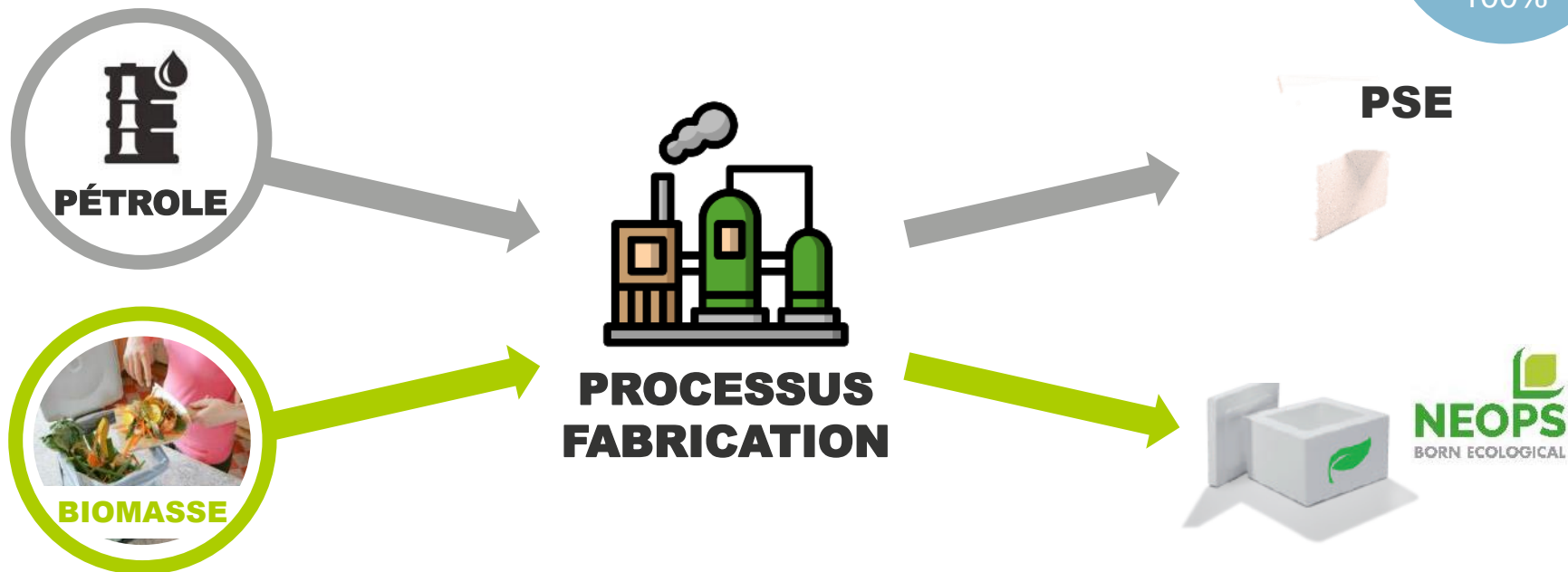
Seriez-vous favorable à l'utilisation d'emballages circulaires dans la filière marée ?

- **OUI**
- **OUI**, si pas ou peu d'impact financier.
- **NON**, tant qu'il n'y en a pas d'obligation.

2

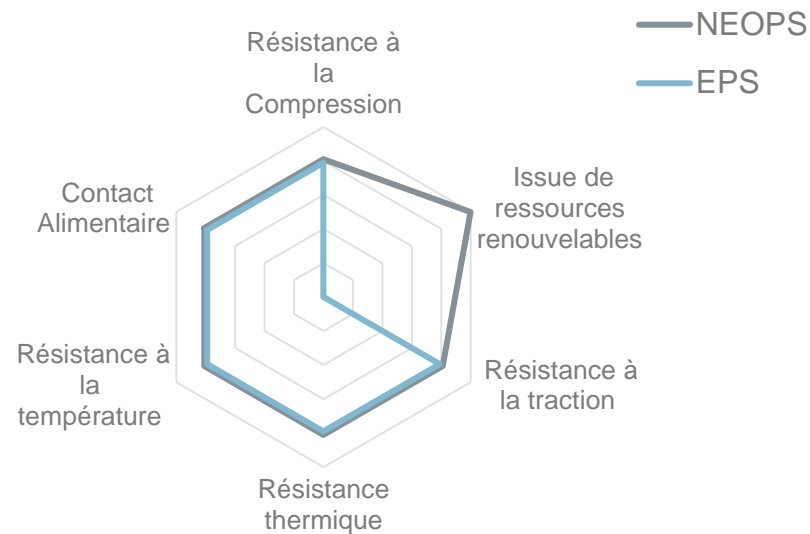
Néops[®]

Matière circulaire issue de la biomasse
pour les caisses marée



Des performances techniques identiques au PSE mais avec un meilleur impact environnemental

- **Différents grades matières** sont **disponibles** en fonction des performances recherchées : **isothermie**, tenue au feu, **absorption des chocs** et **contact alimentaire**.

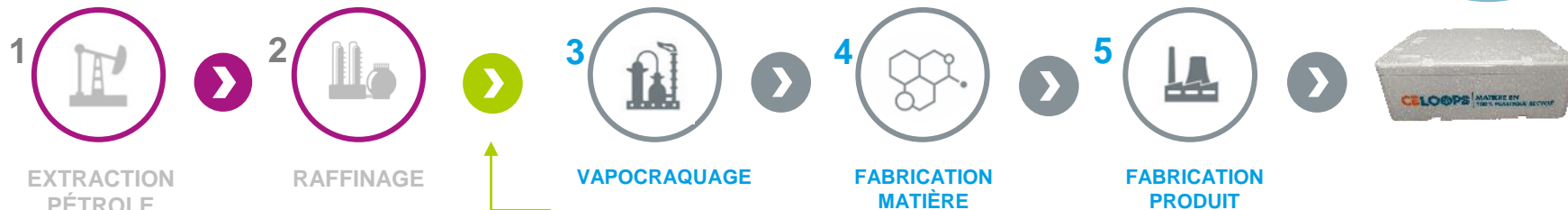


3

Celoops®

Matière circulaire issue du recyclage
pour les caisses marée

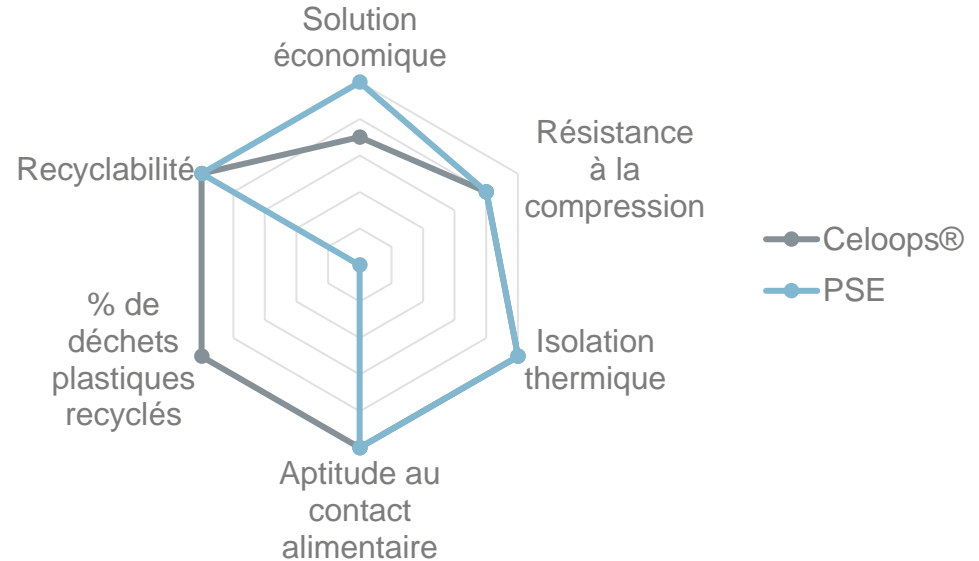
2 Issu de
plastique
recyclé
Jusqu'à
100%



**HUILE ISSUE DE
DISSOLUTION CHIMIQUE
DE DÉCHETS PLASTIQUES**

*** Tous déchets plastiques
confondus**

La certification REDcert **garantit l'origine
d'utilisation de déchets plastiques sur toute la
chaîne de fabrication jusqu'au produits
commercialisé Celoops®**



4

R'Kap®

Matière circulaire pour vos emballages
thermoformés & injectés

2 Issu de
plastique
recyclé
Jusqu'à
100%



HUILE ISSUE DU
RECYCLAGE CHIMIQUE
DE DÉCHETS

La certification REDcert garantit l'origine des
ressources non-pétrosourcées pour la
fabrication de R'KAP[®]

Le 1er mono-matériau circulaire Knauf Industries pour vos emballages thermoformés et injectés contenant jusqu'à 100% plastique d'origine recyclé

»»» Déchets post-consommation, **taux de 30% à 100%** décidé par Knauf pas de limitation process

- Une solution à l'économie circulaire

Car elle supprime le recours à l'utilisation de matières premières fossiles.

- **100% recyclable**

Filière PP

- Scellable & Micro-ondable

- Performances et caractéristiques techniques identiques au polypropylène

Pas de différences : le recyclé ne se voit pas, etc.



5

Questions / Réponses

Merci

de votre attention



Alexis DAVID

Responsable Grand Compte

06 19 55 94 02

Alexis.david@isobox.fr

Knauf Industries

Zone Artisanale

68600 Wolfgantzen

www.knauf-industries.com

